



Réf. Farde e-Assemblées : 2298765

N° OJ : 3

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Asbl Fête des solidarités.- Subside : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl Fête des solidarités demande un subside de 10.000,00 EUR pour le Gala des solidarités du 21/10/2019 au Cirque Royal, qui a pour objectif de reverser les bénéfices récoltés pour "Médecin du Monde et à infirmiers de rue";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 10.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Fête des solidarités .

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :